



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105569>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-105569**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune de Charvieu-Chavagneux

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un gymnase polyvalent sur le secteur du Piarday - Petit-Prince

**Description** : Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse est organisé en vue de l'attribution d'un marché de prestations intellectuelles de maîtrise d'oeuvre. La procédure de passation utilisée est le concours restreint de maîtrise d'oeuvre. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2°, R. 2162-15 à R. 2162-26 et R. 2172-1 à R. 2172-6 du Code de la commande publique. Cette consultation est un concours d'architecture et d'ingénierie sur « Esquisse ». La procédure est décomposée en deux phases distinctes : - Une phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ; - Une phase d'offre au terme de laquelle le ou les attributaires seront choisis

**Identifiant de la procédure** : 3e26342e-bee2-4966-a59d-59654cae7e9b

**Identifiant interne** : 24CHARVIEU05

**Type de procédure** : Restreinte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71200000 Services d'architecture

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Contexte : La commune de Charvieu-Chavagneux souhaite mettre en oeuvre un gymnase destiné aux écoles et aux clubs sportifs (Badminton, basketball, volleyball). Les principaux objectifs de cette opération sont (liste non exhaustive) : - Continuer à revaloriser et à diversifier l'accueil des enfants des écoles proches (notamment les écoles Francis Jammes et Jean de La Fontaine) ; - Réserver un espace de pratiques sportives en intérieur pour les différents clubs et autres associations de la commune ; - Permettre la tenue de divers évènements de types festif, associatif ou culturel. Principaux éléments du programme : Le bâtiment attendu devra présenter une surface totale d'environ 1 000 m<sup>2</sup>. La surface de jeux réservée à la pratique sportive sera d'environ 720 m<sup>2</sup> (36x20x7). Outre le gymnase objet de cet appel d'offre, le projet prend place sur un site qui comprendra, à terme : - Des stationnements ; - Un aménagement paysager du site et de ses abords (intégration d'un bassin de rétention à infiltration si nécessaire) ; - Des aménagements pédagogiques sur un tènement contigu. Les éléments du programme sont définis dans le programme technique et fonctionnel (ainsi que ses annexes) joint au dossier de consultation phase « candidature ». Montant prévisionnel des travaux : Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 2 000 000,00 euro(s) Ht. La mission de maîtrise d'oeuvre envisagée est une mission de base Esq (phase concours) / Aps / Apd / Pro / Act / Visa (avec Exe partielle - fourniture d'une décomposition du prix global et forfaitaire par lot lors de la consultation des entreprises pour le marché de travaux) / Det / Aor. La mission complémentaire Ssi est également envisagée. Les dépôts de plis relatifs à la phase candidature doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse suivante : <https://marches-publics.info>. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de consultation - Phase 1 - Appel à candidatures. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) ou le Document Unique de Marché européen (Dume). Les candidats désirant participer à ce concours restreint devront obligatoirement réunir les compétences suivantes : - Architecture (inscription à l'ordre des architectes demandée, ou qualification équivalente), - Aménagement paysager (intégrant Vrd et réseaux), - Economie de la construction, - Ingénierie en structure, - Ingénierie en fluides, - Accessibilité, - Ssi - Acoustique Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement au stade de la candidature. En revanche, en cas de groupement, et compte tenu des compétences différenciées demandées dans le cadre de cette consultation, l'acheteur se réserve le droit d'imposer la forme de groupement conjoint avec mandataire solidaire au moment de l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre. Dans le cadre d'un groupement, l'architecte sera obligatoirement le mandataire du groupement conjoint de concepteurs. Ne peuvent participer à ce concours ainsi qu'aux missions de maîtrise d'oeuvre, directement ou indirectement, les personnes ayant pris part à l'organisation et/ou au déroulement du concours, les membres de leur famille (descendants, ascendants et leurs collatéraux), leurs préposés, leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs. Les membres du jury ne pourront en aucun cas participer aux missions confiées au lauréat du concours, titulaire du marché de maîtrise d'oeuvre. Nota : - Le ou les architectes devront appartenir exclusivement à une seule équipe - Les autres co-traitants pourront se présenter dans plusieurs équipes Le marché de maîtrise d'oeuvre sera conclu avec un maître d'oeuvre ou une équipe de maîtrise d'oeuvre comprenant au moins un architecte, inscrit à l'ordre des Architectes. Nombre de candidats admis à présenter une offre : 3 (trois) La première phase « candidatures » a donc pour objet la sélection de trois candidats qui seront admis à concourir après avis du jury. Le dossier de consultation est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://marches-publics.info>. Dans une seconde phase «

offres », chaque candidat admis à présenter une offre recevra un dossier de consultation. Les documents composant ce dossier de consultation fixeront les modalités de déroulement de cette deuxième phase et les conditions de remise des projets (offres). Le jugement des prestations sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique selon les critères hiérarchisés indiqués ci-dessous : 1) Adéquation du projet au programme et fonctionnalité de l'équipement - respect des exigences techniques, - respect des exigences de fonctionnalité. 2) Qualités architecturales, paysagères et urbaines du projet - qualité de l'insertion urbaine et paysagère, - qualité de l'écriture architecturale 3) Respect de l'enveloppe financière prévisionnelle et du calendrier de l'opération - respect de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux, - maîtrise des coûts de fonctionnement et de maintenance (approche du coût global), - respect du calendrier de l'opération et cohérence du planning proposé. 4) Qualité de la démarche environnementale - maîtrise des consommations énergétiques et des conditions d'entretien / maintenance, - cohérence du système constructif et choix des matériaux.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000**

**Titre :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un gymnase polyvalent sur le secteur du Piarday - Petit-Prince

**Description :** Le présent concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse est organisé en vue de l'attribution d'un marché de prestations intellectuelles de maîtrise d'oeuvre. La procédure de passation utilisée est le concours restreint de maîtrise d'oeuvre. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2°, R. 2162-15 à R. 2162-26 et R. 2172-1 à R. 2172-6 du Code de la commande publique. Cette consultation est un concours d'architecture et d'ingénierie sur « Esquisse ». La procédure est décomposée en deux phases distinctes : - Une phase de candidature au terme de laquelle les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés ; - Une phase d'offre au terme de laquelle le ou les attributaires seront choisis

**Identifiant interne :** S-PF-1528702

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

**5.1.6 Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ; - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat (inscription à l'ordre des architectes)

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé

**Utilisation de ce critère** : Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1528702>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de la procédure** :

**Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner** : 05/12/2024

**Conditions du régime du concours** :

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur** : non

**Prix**

**Lieu de réception de la prime : 1**

**Informations complémentaires :** Une prime correspondant à une indemnité forfaitaire et non révisable maximale de 12.000 euros HT sera versée aux 3 candidats admis à présenter une offre à l'issue du concours. Dans le cas où les projets remis ne respecteraient pas les exigences du règlement du concours, cette prime pourra faire l'objet d'une réfaction partielle ou totale sur proposition motivée du jury. Le lauréat du concours attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre se verra déduire de ses honoraires (phase ESQ) le montant de la prime perçue

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1528702>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des offres :** 28/10/2024 à 12:00

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Grenoble

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 017AF940-F6F3-4C0E-0DB12845BFAC23D3

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Commune de Charvieu-Chavagneux

**Numéro d'enregistrement** : 80700

**Adresse postale** : 4 Avenue Alexandre Grammont

**Ville** : Charvieu-Chavagneux

**Code postal** : 38230

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Point de contact** : DEZEMPTE Gérard

**Adresse électronique** : accueil@charvieu-chavagneux.fr

**Téléphone** : 0472461980

**Adresse internet** : <https://www.charvieu-chavagneux.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://marches-publics.info>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Grenoble

**Numéro d'enregistrement** : 017AF95C-0096-E2C7-03A4E3EF2B84B18E

**Adresse postale** : 2 Place de Verdun

**Ville** : Grenoble

**Code postal** : 38022

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Téléphone** : 0476429000

**Télécopieur** : 0476422269

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Grenoble

**Numéro d'enregistrement** : 017AF96A-9B0E-28C6-C0231E64D3DF6EF2

**Adresse postale** : 2 Place de Verdun

**Ville** : Grenoble

**Code postal** : 38022

**Subdivision pays (NUTS)** : Isère ( FRK24 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

**Téléphone** : 0476429000

**Télécopieur** : 0476422269

**Rôles de cette organisation** :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 1647348d-7e9f-43cf-9cfb-80c34e3a7a07 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 17/09/2024 à 15:22

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 17/09/2024